



ᑭᓄᓄᓄ ᑭᓄᓄᓄ ᑭᓄᓄᓄ ᑭᓄᓄᓄ
Building Nunavut Together
Nunavut iuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d'intérêt public

Subventions pour l'installation de systèmes d'énergie renouvelable sur les cabanes et les maisons

Date de début : 25 juillet 2022

Date de fin : 31 août 2022

Nunavut

60 s

Vous pouvez contribuer à réduire la dépendance du Nunavut aux combustibles fossiles et diminuer vos émissions de gaz à effet de serre en installant un système d'énergie renouvelable sur votre cabane ou votre maison.

Les propriétaires de cabanes peuvent soumettre une demande au Secrétariat du changement climatique du ministère de l'Environnement pour obtenir une subvention ponctuelle pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ pour l'installation de systèmes solaires ou éoliens.

Les propriétaires de maisons situées dans une localité du Nunavut peuvent soumettre une demande à la Société d'habitation du Nunavut pour obtenir une subvention ponctuelle d'au plus 30 000 \$, équivalant à la moitié des coûts d'installation d'un système d'énergie solaire.

Avant d'installer un système d'énergie renouvelable, les propriétaires doivent obtenir l'approbation de la Société d'énergie Qulliq pour participer au Programme de facturation nette, qui prévoit l'octroi de crédits pour les générateurs d'énergie renouvelable transférant un surplus d'énergie vers le réseau électrique.

Dans l'esprit de *Piliriqatigiinni*/ *Ikajuqtigiinni*, de *Qanuqtuurniq* et d'*Avatittinnik Kamatsiarniq*, nous devons unir nos forces pour trouver des façons novatrices de prendre soin de notre environnement et d'accroître notre autosuffisance.

Pour en savoir plus sur le programme et soumettre une demande pour ces subventions, consultez les sites climatechangenunavut.ca/fr ou nunavuthousing.ca/?&lang=fr.

###

